

Apprentissage ou Expériences en entreprise

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

La formation se déroulant en alternance, les étudiants rédigent un livret d'apprentissage pour valider leur expérience professionnelle. Deux versions de ce livret doivent être rédigées à fin février et fin juin.

Par ailleurs, le tuteur universitaire rend visite à ses apprentis dans leur entreprise 2 fois dans l'année.

Compétence à acquérir :

L'étudiant doit remplir sa mission en entreprise selon sa job description et s'insérer dans son équipe et son entreprise

Mode de contrôle des connaissances :

Les 2 versions du livret d'apprentissage et les 2 visites

Document susceptible de mise à jour - 18/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16